



# Le chemin des fontaines

Burlats

[www.sidobre-vallees-tourisme.com](http://www.sidobre-vallees-tourisme.com)



Crédit photo : Sidobre Tourisme

Code balisage

PR



**SURICATE**  
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE

**SIGNALER UN PROBLÈME**  
sentinelles.sportsdenature.fr

## Infos pratiques

Pratique : à pied - à vélo

Durée : 2 h • 45min

Longueur : 7.5 km

Dénivelé positif : 69 m

Difficulté : Très facile

Type : Traversée



Départ : village de Burlats ou rond point des filtres à Castres

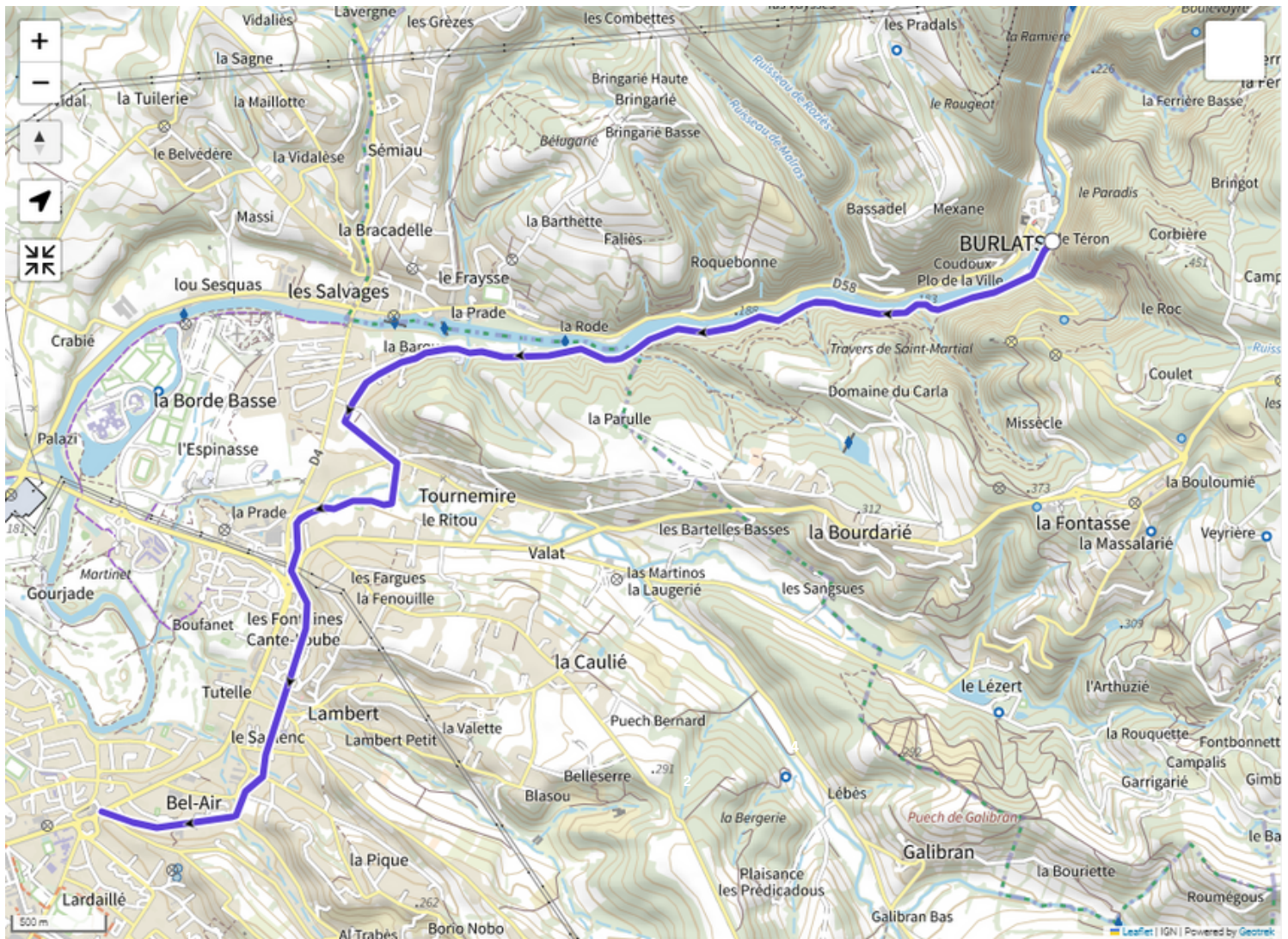
📍 GPS : 43.634979, 2.318720568

**Idéal pour ceux qui recherchent de la verdure, de la fraîcheur et du plat !**

Pour les familles ou pour les amateurs de jogging, ce chemin de 7km en sabline au départ de Castres ou de Burlats évolue dans un cadre bucolique le long de la rivière Agout. Jardins, ruisseaux, sous-bois et petits ponts sont au programme.

Traces GPX disponibles également via le site de l'office de tourisme ou de Geotrek





**Suivre le chemin de sabline entre Burlats et Castres à pied ou à vélo.**

### **A Faire aussi :**

#### **Randonnée La Boucle de Gourteau 5h30 - 19,5km :**

Au départ du village médiéval de Burlats, par le chemin des fontaines, cette randonnée permet de prendre la mesure du large méandre formé par la rivière Agout et offre de nombreux points de vue sur le Sidobre et la plaine Castraise.

**Sentier de la cascade du Paradis 1km A/R :** Petit chemin en sous-bois qui mène à la cascade du Paradis. Chemin un peu raide mais assez court. Départ sous la vierge d'où vous pourrez admirer le village de Burlats.

### **Curiosités/Coups de coeur à proximité :**

- **Dans le village du Burlats :** le Pavillon d'Adélaïde, la Collégiale, la Tour de la Bistourre
- **Dans le hameau de Lafontasse :** le Chaos de la Rouquette et le Rocher de Baptistou
- **Au lieu dit La Ferrière :** le Saut de la Truite
- **Dans la ville de Castres :** musée Goya, musée Jean Jaurès, jardin de l'Evêché, maisons sur l'Agoût

Randonner, c'est aussi prévoir un équipement adapté (chaussures, vêtements, eau...) et respecter l'environnement du sentier.